

Diplôme d'Etat d'Infirmier en Pratiques Avancées (DE IPA)

Domaine :

Sciences – Technologie – Santé

UFR/Institut :

UPEC – UFR de Santé

Type de diplôme :

Diplôme d'Etat

Niveau(x) de recrutement :

Bac + 3

Niveau de diplôme :

Bac + 5

Lieu(x) de formation :

Créteil – Campus Henri Mondor

Durée des études :

2 ans

Accessible en :

Formation continue

Présentation de la formation

Présentation du diplôme :

Dans le cadre de la loi de modernisation du système de santé, le gouvernement a posé le cadre juridique de la « pratique avancée » pour les auxiliaires médicaux. La formation d'auxiliaires médicaux en pratique avancée vise à diversifier l'activité des soignants pour :

- améliorer l'accès aux soins
- améliorer la qualité des parcours des patients
- réduire la charge de travail des médecins sur des pathologies ciblées

Pour en savoir plus sur les fonctions IPA

Le Diplôme d'Etat Infirmier Pratique Avancée (DE IPA) est un diplôme reconnu au grade universitaire de Master (Bac+5). Ce diplôme est délivré par les universités habilitées à cet effet.

En amont des cours du DE2 IPA, une remise à niveau peut être proposée aux étudiants en fonction de leurs antécédents universitaires.

Le plus de la formation :

- Une approche pluridisciplinaire : Clinique, thérapeutique, qualité et sécurité des soins, éthique, organisation et parcours de soins, recherche, anglais
- Une équipe pédagogique multidisciplinaire : infirmier(ères) de pratiques avancées, cadres, médecins généralistes, médecins spécialistes, pharmaciens, spécialistes en thérapeutique, formateurs en école d'infirmier(ères) ou de cadres, médecins de santé publique et représentants des usagers.
- Une formation dans des promotions à effectifs réduits : les équipes pédagogiques SU-UPEC privilégient une dynamique d'équipe ainsi qu'un accompagnement personnalisé et de qualité. De ce fait, les promotions d'étudiants dans chaque mention sont de 5 à 25 étudiants.
- Une formation à tarif compétitif : l'intérêt premier des équipes pédagogiques SU-UPEC est de former leurs futurs collaborateurs.

Capacité d'accueil

25 places dans chaque parcours

Co-accréditations

Le DE IPA est un diplôme co-habilité des universités : Sorbonne Université (SU) et Université Paris-Est Créteil (UPEC). La première année DE1 IPA est gérée par SU et la deuxième année DE2 IPA par l'UPEC. Autrement dit, les étudiants sont inscrits à SU en première année puis poursuivent leur formation à l'UPEC pour la deuxième année

Compétence(s) visée(s)

- Evaluer l'état de santé de patients en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées.
- Définir et mettre en oeuvre le projet de soins du patient à partir

de l'évaluation globale de son état de santé.

- Concevoir et mettre en oeuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique. Organiser les parcours de soins et de santé de patients en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés.
- Conduire des actions d'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnelles en exerçant un leadership clinique.
- Rechercher analyser et produire des données professionnelles et scientifiques et assurer une veille et valorisation des savoirs relatifs aux soins dans les champs de la psychiatrie et de la santé mentale.

Organisation de la formation

La formation théorique du DE2 IPA s'étend d'octobre à fin février.

Elle est composée de :

- UE communes à toutes les mentions : UE Anglais, UE Recherche
- UE de spécialité propres à chaque mention : UE Base fondamentale, UE Clinique, UE Parcours de Soins.

Au cours de la deuxième année de formation, les étudiants ont la possibilité de se spécialiser.

Les universités Sorbonne et UPEC proposent 4 parcours de spécialisation :

- Oncologie et onco-hématologie (inscriptions UPEC et enseignements UPEC + Paris-Saclay)
- Polyopathologies, maladies chroniques stabilisées (inscriptions UPEC)
 - Santé mentale et psychiatrie : Géré par l'ESM de la Faculté de Santé UPEC (inscriptions et enseignements)
 - Urgences : Géré uniquement par Sorbonne Université (inscriptions et enseignements)

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

- M3C - DE IPA Oncologie et onco-hématologie - 22-23
- M3C - DE IPA Polyopathologies - 22-23
- M3C- DE IPA - Psychiatrie et Santé mentale - 22-23
- M3C - DE IPA Urgences-22-23

Stage / Alternance

La formation pratique du DE2 IPA est composé de la réalisation d'un stage de 4 mois de début mars à fin juin. A l'issue du stage, les étudiants présentent leur mémoire à l'écrit et lors d'une soutenance qui a lieu mi-septembre.

Calendrier pédagogique

Rentrée universitaire : *dates bientôt disponibles*

Lieux de formation : Créteil (Campus Mondor et l'Echat), Paris (Sorbonne Université, La Pitié Salpétrière)

Modalités d'admission en formation continue

Public et pré-requis :

- Diplôme d'Etat Infirmier obtenu en France ou en Europe
- 3 ans d'expérience professionnelle minimum à la fonction d'infirmier
- Avoir validé le DE 1ère année ou des diplômes équivalents

Candidature

Pour vous inscrire au diplôme d'Etat d'Infirmier en Pratique Avancée (DE IPA) vous devez envoyer :

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation
- vos diplômes : DE, M1 ou autre diplôme
- votre projet de stage (document disponible en téléchargement sur la plateforme e-candidat.)
- le choix de votre mention qui sera à spécifier dans votre projet de stage : Oncologie et onco-hématologie, Polyopathologies, maladies chroniques stabilisées, Santé mentale et psychiatrie ou Urgences : la mention Urgences est gérée par Sorbonne Université. Merci de vous rendre sur ce lien pour candidater.

Les candidatures sont à déposer sur la plateforme E-candidat avant le **28 mai 2025** (pour le jury d'admission 1) et avant le **3 juillet 2025** (pour le jury d'admission 2) : <https://candidatures.u-pec.fr>

Les jurys :

Jury d'admission 1 : 13 juin 2025 (Pour les dossiers déposés avant le 31 mai 2025)

Jury d'admission 2 : Semaine du 15 juillet 2025 (Pour les dossiers déposés entre le 1^{er} Juin et le 3 Juillet 2025)

Les dossiers de candidatures sont étudiés lors d'un des deux Jury. L'admission du candidat est prononcée à l'issue du Jury d'admission.

Responsables pédagogiques

La gestion pédagogique des deux années de formation est assurée par des équipes mixtes SU-UPEC :

- Responsables pédagogiques de DE1 IPA : Marie Laurent (UPEC)
- Responsables pédagogiques de DE2 IPA : Florence Canoui-Poitrine (UPEC), Joseph Gligorov (SU)

Scolarité

Faculté de Santé UPEC
Pôle des études paramédicales
Accueil physique :
2 rue Antoine Etex
Tél : 01 82 39 26 20

ipa@u-pec.fr

